

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2021

ELECTION PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3713)

AMENDEMENT

N ° CL3

présenté par

M. Peu

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.